

## DISPOSITIF ARGENT DE POCHE ANNÉE 2021

### DOSSIER D'INSCRIPTION

Nom : .....

Prénom : .....

Sexe (cochez)  F  M

Date de naissance : ...../...../..... Age : .....

Adresse : .....

Adresse mail (obligatoire) : .....

 Domicile : ..... N° portable : .....

N° sécurité sociale : .....

#### Parents et/ou Responsable légal(e)

Nom et prénom du père : .....

Adresse : .....

 Domicile : ..... N° portable : .....

 Travail : .....

Nom et prénom de la mère : .....

Adresse : .....

 Domicile : ..... N° portable : .....

 Travail : .....

#### Situation (cochez)

Lycéen(ne) Etablissement fréquenté : .....Classe : .....

Autres (précisez) : .....

## AUTORISATION PARENTALE

Madame, Monsieur, .....

En qualité de tuteur légal, déclare, après avoir pris connaissance des points suivants ainsi que du contrat auquel ma fille – mon fils .....s'engage :

- La collectivité ne sera en aucun cas réputée employeur des jeunes participants au dispositif « Argent de poche ». En aucun cas la bourse versée pour la participation au dispositif « Argent de poche » ne pourra avoir équivalence de salaire.
- Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou sous couvert de leur tuteur. Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée lors de l'inscription du jeune dans l'opération. Si le jeune est amené à se blesser lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale.
- La collectivité s'engage à souscrire auprès d'une compagnie notoirement solvable un contrat d'assurance « Responsabilité Civile » lié à cette activité couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et accidents pouvant survenir à un tiers dans le cadre du déroulement des activités. Tous les participants sont tiers, les uns par rapport aux autres.

Madame, Monsieur, ..... autorise ma fille – mon fils :

Nom : .....

Prénom : .....

Domicilié(e) : .....

A participer à l'opération « Argent de poche » et à percevoir son indemnité en fin de mission sous la forme d'un versement en numéraire.

Je certifie que ma fille – mon fils est bien domicilié(e) à l'adresse ci-dessus.

Dans le cadre des missions du dispositif « Argent de Poche », des photos ou des reportages peuvent être réalisés avec vos enfants, ces supports sont susceptibles d'être utilisés pour faire connaître les activités effectuées sur la commune et non à des fins commerciales.

J'autorise les prises de vue de ma fille – mon fils

Je refuse les prises de vue de ma fille – mon fils

Fait à : ....., le / /

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

## CONTRAT DE PARTICIPATION

Nom – Prénom (du participant) : .....

Ce contrat est un engagement tripartite : de votre part mais également de la part de l'encadrant du dispositif à observer certaines règles dans l'exercice des tâches qui vous sont confiées.  
Lisez attentivement avant de le signer.

### Concernant la périodicité de l'activité

↳ L'activité du dispositif « Argent de poche » se déroule pendant les vacances scolaires dans la limite d'un travail en demi-journée de 3h avec une pause de 20 min :

Dates	horaires	Types	Choix
<b>JUILLET</b>			
26 juillet	9h30-12h30	Nettoyage Résidence Massiou	
26 juillet	13h30-16h30	Nettoyage Résidence Massiou	
27 juillet	9h30-12h30	Nettoyage Résidence Massiou	
27 juillet	13h30-16h30	Nettoyage Résidence Massiou	
28 juillet	9h30-16h30	Nettoyage Résidence Massiou	
<b>AOÛT</b>			
23 Août	14h-17h	Nettoyage bibliothèque école	
24 Août	14h-17h		
25 Août	14h-17h		
26 Août	14h-17h		
27 Août	14h-17h		

Indiquez vos préférences de 1 à 8 pour chaque semaine.

Les chantiers seront attribués en tenant compte de vos préférences de chacun dans la limite des effectifs prévus

### **Concernant la ponctualité**

↳ J'arrive à l'heure précise au point de rendez-vous. Toute personne arrivant après le démarrage de l'activité ne sera pas acceptée à y participer ;

↳ Je m'engage à participer aux missions sur la totalité du temps d'activité et de ce fait à ne pas quitter le lieu de l'activité avant l'horaire prévu, y compris pendant le temps de pause.

### **Concernant la réalisation des activités**

↳ Les travaux qui me sont confiés peuvent être salissants. De ce fait, il est de ma responsabilité de me présenter avec des vêtements et des chaussures adaptées à la nature des activités auxquelles je participerai ;

↳ Etant indemnisé(e) pour une tâche à laquelle je dois pouvoir me consacrer pleinement pendant toute la durée de la mission, l'usage des téléphones portables est strictement interdit durant les activités. En conséquence, les téléphones portables devront être, à minima, placés sur répondeur.

### **Concernant la qualité des tâches effectuées et le comportement pendant les missions**

↳ Je m'engage à réaliser correctement les tâches qui me sont confiées ;

↳ Je respecte et j'applique les consignes qui me sont données par les encadrants ;

↳ Je reste courtois et poli avec mon entourage, c'est-à-dire avec les encadrants, les usagers de la collectivité mais également envers les autres participants à l'activité ;

↳ Durant mon travail, je ne gêne pas les résidents des habitations auprès desquelles j'interviens ;

↳ Je prends soin du matériel qu'on me confie. Si nécessaire, je lave et range le matériel et je le remets à l'encadrant à l'issue de l'activité ;

↳ Je m'engage à respecter un devoir de réserve et à appliquer le principe de neutralité.

### **Sanctions appliquées en cas de non-respect d'un des points énoncés précédemment**

↳ Exclusion temporaire ou définitive du dispositif «Argent de poche» ;

↳ Non-indemnisation de la mission pour laquelle les consignes n'ont pas été respectées ou durant laquelle votre comportement n'a pas été jugé satisfaisant par les encadrants.

**Indemnisation de la mission**

↳ Toute réalisation satisfaisante d'une mission entraîne le versement d'une indemnité. Cette indemnité est fixée à 15 € par mission.

J'atteste avoir pris connaissance du présent règlement et m'engage à le respecter sous peine d'application des sanctions qui y sont énoncées.

Fait à Saint-Rogatien, en deux exemplaires, le.....  
(Noms et signatures, précédés de la mention « Lu et approuvé »

Le participant

Le représentant légal

Le représentant de la collectivité

Le coordonnateur Enfance-Jeunesse

## UN COUP DE POUCE POUR DÉCOUVRIR LE MONDE DU TRAVAIL

### Concernant la qualité des tâches effectuées et le comportement pendant les missions

Le dispositif «Argent de poche» donne la possibilité aux adolescents âgés de 16 à 18 ans d'effectuer des petites missions de proximité participant à l'amélioration de leur cadre de vie.

Ces missions ont lieu pendant les vacances scolaires d'été, de la Toussaint 2021. En contrepartie de leur investissement, les participants perçoivent une indemnité de 15 € par jour dans la limite d'un travail réalisé par demi-journée avec une pause obligatoire.

Les jeunes sont accueillis dans différents services de la mairie : administration, espaces-verts, services techniques, écoles, etc... pour accomplir des missions diverses.

Les jeunes sont accompagnés d'un tuteur, un employé communal qui les encadre pendant tout le temps de leur activité.

### Conditions

- Les jeunes doivent avoir entre 16 et 18 ans.
- Seront prioritaires les jeunes n'ayant jamais participé au dispositif « argent de poche ».
- L'indemnité forfaitaire est fixée à 15 € par jour dans la limite d'un travail réalisé par demi-journée avec une pause obligatoire.
- La priorité est donnée aux jeunes de la commune de Saint-Rogatien

### Démarches

Le dossier de candidature est à télécharger sur le site de la commune et à retourner dans les meilleurs délais, par mail : [cgaland@saint-roгатien.fr](mailto:cgaland@saint-roгатien.fr) L'ordre d'arrivée des dossiers complets est déterminant dans l'attribution des missions aux jeunes.

### Auprès de qui se renseigner ?

Pour tout renseignement, contactez GALAND Cédric par mail [cgaland@saint-roгатien.fr](mailto:cgaland@saint-roгатien.fr) ou par téléphone au